

# Compte-rendu du conseil municipal De St Martin en Vercors

Séance du 31 mai 2011

**Présents** : Claude Vignon, Isabelle Bailliard, Valérie Guillet (pouvoir), Yves Guillet, Carine Michel, Giovanni Cadeddu, Gérald Idelon  
**Excusé** : Martin Béchier, Paul Bertrand, Sandra Perrier, Pierre Barbier

## Délibérations du conseil

- La participation de la commune aux frais de cantine de l'élève Aurélien BOTTALA à l'école primaire de Die est approuvée. *Voté à l'unanimité.*
- La commune autorise l'ONF à marteler les parcelles forestières n°19, 20 et 46 pour l'état d'assiette 2012. *Voté à l'unanimité.*
- La commune réaffirme son souhait de maintien du périmètre actuel de la communauté des communes dont elle dépend. *Voté à l'unanimité.*

## Décisions du conseil

- Le nouveau projet de lotissement sur la parcelle de Mr Maréchal à l'entrée sud du village est présenté au conseil. Les porteurs de projet ont pris en compte les demandes de modifications de la commune et de la DDE concernant la desserte, l'implantation, l'orientation des habitations. Le futur lotissement sera nommé « le buëch ». Le projet présenté est approuvé.
- La commune a chargé le bureau d'études Nicot de mettre à jour la carte d'aptitude des sols à l'assainissement autonome, le schéma directeur d'assainissement et le zonage d'assainissement du village. Celui-ci devra chercher des solutions techniques compatibles avec les préconisations de l'Etat pour les hameaux concernés par les secteurs B1 et B2 du Plan d'Exposition aux Risques
- Le clocher va être équipé d'un mécanisme d'automatisation de sa sonnerie pour un montant de 1 720 € TTC.
- La validation du camion des services techniques lors de son prochain passage aux mines nécessite 4 500 € de réparations, hors remise en état de la direction. Une commission est chargée de faire le diagnostic du parc de véhicules communal et de réfléchir à des propositions d'évolution et d'investissements.
- Mr Claude Vignon demande le déplacement d'une section de voirie communale au hameau du Briac, sur un terrain lui appartenant pour des dimensions équivalentes. Une procédure d'enquête publique sera lancée lorsque le dossier sera finalisé. Le conseil est d'accord sur le principe de l'échange, aux frais du demandeur.
- la commission assainissement devra réfléchir aux possibilités d'assainissement du quartier de Toulouse, comprenant le site du camping de groupe, actuellement non raccordé au réseau collectif.
- Une commission communale devra réfléchir à la rénovation des sanitaires publics.

## Informations au conseil

- La recherche de boulangers pour la mise en place de dépôt-vente de pain sur le village durant la saison d'été n'est pas concluante. La commune continue de rechercher un boulanger pour la reprise du commerce.

→ La commission école se réunira le 17 juin pour attribuer le marché de la restauration scolaire.

*Secrétaire de séance : Gérald Idelon*